

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16**

**Nombre d'administrateurs présents :**

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

**Nombre d'administrateurs représentés :**

3 administrateurs représentés

**Administrateurs présents :**

Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUE
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES ( <i>à partir de la délibération n°12</i> )
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO ( <i>jusqu'à la délibération n°35</i> )
Eliette	VIARD GAUDIN

**Administrateurs représentés :**

Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

**Sophie GHIRON**, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

**Objet : Administration générale – Achat en VEFA de locaux pour le secteur Petite Enfance à la Société SOTARBAT – Frontenex - Accord de principe**

*Rapporteur : M. le Président*

La CA Arlysère fait face à une demande croissante des familles domiciliées en Haute Combe de Savoie sur le secteur de la Petite enfance.

Les locaux actuels ne permettent pas l'agrandissement et les élus de la Commune de Frontenex, propriétaire des dits locaux, souhaitent les récupérer pour leurs propres activités.

Le secteur de Frontenex est stratégique pour recevoir une nouvelle structure, mais il n'existe plus de foncier disponible, sur le territoire de cette collectivité.

Les élus de la Commune avaient informé le CIAS Arlysère d'un projet de lotissement sur le secteur du Poyet, à vocation de logements, mais qui n'a pu aboutir, faute de commercialisation suffisante par l'ancien promoteur.

Aujourd'hui, la Société SOTARBAT reprend le projet et propose au CIAS Arlysère l'achat en VEFA de locaux qui pourraient accueillir l'espace multi-accueil, le Relais Petite enfance et le Pôle enfance-jeunesse, notamment.

Il serait opportun pour le CIAS Arlysère de pouvoir répondre favorablement à cette proposition, compte-tenu des éléments précités.

Il est proposé la cession de volumes dans un bâtiment, représentant environ 550 m<sup>2</sup>, qui serait livré clos couvert + 11 places de stationnements, au prix de 1 692 000 € HT.

Le service des évaluations domaniales a été saisi en ce sens.

Il appartiendrait au CIAS Arlysère de procéder à son aménagement intérieur pour répondre à ses besoins.

Une nouvelle délibération sera prise lors du prochain Conseil d'administration pour définir précisément les modalités et le contenu de l'acte en VEFA.

*Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- approuve le principe de l'achat en VEFA de locaux destinés à être aménagés pour recevoir le secteur de la Petite enfance, aux conditions précitées à la Société SOTARBAT ;
- donne tout pouvoir à M. le Président, ou son représentant, pour signer tout document en lien avec ce dossier.

La secrétaire de séance  
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

